



Info_116_ED_2011-12
27 janvier 2012

La Satt Paca-Corse

Création, « Nous avons de très bons candidats, mais j'ai des inquiétudes sur le calendrier » (O. Fréneaux, Valorpaca)

Dépêche AEF 153749 du 03-08-2011

« La Satt Paca Corse devrait être créée au plus tard en novembre 2011 afin d'être opérationnelle au 1er janvier 2012, en capacité de prendre le relais de Valorpaca [dispositif de valorisation des six universités de Paca et lauréat de la première vague de l'appel à projets des investissements d'avenir (1)] et de financer le flux de projets déjà engagés. Nous avons déjà de très bons candidats pour pourvoir les postes que nous créerons à court terme, mais j'ai des inquiétudes sur la tenue de ce calendrier », déclare à AEF Olivier Fréneaux, coordonnateur de Valorpaca. « C'est très problématique pour nous qui concevons la Satt comme un accélérateur du transfert de technologie. Comment recruter, que dire aux responsables de projets actuellement en CDD, alors que je ne sais toujours pas quel sera le budget de la Satt, ni si elle existera bien au 1er janvier prochain ? » Olivier Fréneaux revient aussi sur les discussions en cours pour contractualiser les partenariats avec les organismes de recherche. « L'Inra, l'Inria, l'IRD, l'Ifremer, l'Inrets et Arts, la structure de valorisation des Arts et métiers ParisTech, nous ont déjà adressé des lettres d'intention, manifestant leur souhait de devenir partenaire de la Satt », indique-t-il.

AEF : Quand sera créée la Satt Paca Corse, l'un des cinq projets retenus à l'issue de la première vague de l'appel à projets des investissements d'avenir ?

Olivier Fréneaux : La Satt Paca Corse devrait être créée au plus tard en novembre 2011 afin d'être opérationnelle au 1er janvier 2012, en capacité de prendre le relais de Valorpaca, et de financer le flux de projets déjà engagés. Nous avons déjà de très bons candidats pour pourvoir les postes que nous créerons à court terme, mais j'ai des inquiétudes sur la tenue de ce calendrier. De fait, le calendrier initialement souhaité par le ministère a été plusieurs fois remanié. Les Satt auraient dû être créées avant l'été, puis en septembre-octobre. Aujourd'hui, on se dirige plutôt vers une création en décembre ou janvier. Nous attendons un certain nombre de choses de la part du ministère pour savoir où on va. Par exemple, je ne sais pas si la Satt sera dotée du montant qui figure dans notre dossier de candidature, notamment pour les trois premières années. Je ne sais pas si on nous imposera une convention type à signer entre les actionnaires et la Satt, ou si chacun sera libre de rédiger sa propre convention. Or cela fait partie des documents qui devront être votés dans les CA de chacun des dix actionnaires de la Satt Paca Corse, ainsi que les statuts. Dix CA doivent ainsi se tenir, probablement échelonnés de septembre à début novembre.

AEF : Comment expliquez-vous cette lenteur dans la mise en place des Satt ?

Olivier Fréneaux : Il y a de très nombreux intervenants dans ce dossier, et beaucoup de réticences de la part de certains, on le lit ici et là. Le ministère essaie de rassembler tout le monde, mais il a du mal à pousser tous ces acteurs dans le même sens. C'est très problématique pour nous qui concevons la Satt comme un accélérateur du transfert de technologies. Comment recruter, que dire aux ingénieurs projets actuellement en CDD, alors que je ne sais toujours pas quel sera le budget de la Satt, ni si elle existera bien au 1er janvier prochain ? Pour être opérationnels à cette date, nous avons déjà engagé le processus de recrutement. Nous sommes dans une phase de sélection des candidats pour des postes de responsables de projets thématiques, qui suivront un portefeuille de projets dans un domaine donné, et des postes de business développeurs, qui négocieront les licences. Les candidats que nous recevons viennent généralement du privé, avec une expérience dans la recherche pour les premiers et dans le public pour les seconds. Nous avons aussi sélectionné deux ou trois candidats, sur une douzaine, pour le poste de directeur de la propriété industrielle. Mais ils ne pourront vraiment être engagés que lorsque la Satt sera créée. Sans compter les trois mois de préavis que ces personnes doivent à leur employeur actuel. Le problème est identique avec les ingénieurs projets en CDD. Il faut que la Satt puisse prendre le relais, sinon ils vont partir.

AEF : Quel est le stade d'avancement des discussions pour contractualiser les partenariats avec les organismes de recherche ?

Olivier Fréneaux : Le CNRS et l'Inserm seront actionnaires de la Satt Paca Corse. Il leur a fallu un certain temps pour afficher leur position au départ, mais depuis, nous avons bien avancé ensemble. L'Inra, l'Inria, l'IRD, l'Ifremer, l'Inrets et Arts, la structure de valorisation des Arts et métiers ParisTech, nous ont déjà adressé des lettres d'intention, manifestant leur souhait de devenir partenaire de la Satt. Il va s'agir maintenant d'établir des partenariats sur certains projets dans lesquels chacun y trouvera son compte. La plupart de ces établissements sont très thématiques, avec des compétences fortes dans leurs spécialités, et, d'une manière générale, n'ont pas besoin des Satt. Par contre, ils pourront s'appuyer sur les compétences de la Satt pour valoriser certains brevets ou accompagner un projet de maturation en vue d'une création d'entreprise. A l'inverse, la Satt pourra aussi s'appuyer sur certaines de leurs compétences. Il faut avancer tous ensemble, nous ne sommes pas concurrents.

AEF : Le CEA a demandé à bénéficier d'un statut dérogatoire de partenaire associé. Qu'en est-il pour son implantation à Cadarache ?

Olivier Fréneaux : Le CEA est un très gros établissement de recherche qui travaille en grande partie sur le nucléaire, domaine qui ne fait pas partie des priorités des Satt. Par contre, quelques centaines de chercheurs travaillent sur les énergies alternatives, soit dans des UMR implantées dans les universités d'Aix-Marseille ou sur Cadarache, soit dans des unités propres. Les discussions ont repris avec le CEA de Cadarache avec la volonté d'avoir un partenariat local dans ce domaine.

AEF : Après sa création, quelle sera la première échéance de la Satt ?

Olivier Fréneaux : La première vraie échéance se situe à trois ans. Nous nous sommes engagés auprès du ministère, non pas sur des objectifs chiffrés, mais des indicateurs. Nous serons évalués sur notre capacité à avoir mis en place une structure opérationnelle, dans ses propres locaux, recruté les bonnes compétences, et généré et gérer un flux de projets. A six ans, nous devons rendre des comptes sur la capacité de la Satt à créer de la valeur économique, sur un nombre de licences, combien commencent à rapporter, ou encore combien ont un potentiel suffisamment importants pour assurer le financement de la Satt.

(1) Les actionnaires de la Satt Paca-Corse sont les universités d'Aix-Marseille, de Nice, de Toulon, d'Avignon et de Corse, ainsi que l'École centrale Marseille, le CNRS et l'Inserm. Par ailleurs, l'AP-HM et le CHU de Nice en sont partenaires. Ses axes principaux sont la santé, les écotecnologies et la santé

Les statuts sont votés, Olivier Fréneaux est nommé président

Dépêche AEF 161072 du 24-01-2012

La Satt Paca Corse adopte ses statuts à l'unanimité lors de son assemblée générale constitutive, lundi 23 janvier 2012, et désigne les douze membres de son conseil d'administration. Celui-ci, réuni le même jour, nomme son président, Olivier Fréneaux, coordonnateur de Valorpaca, le dispositif de valorisation des six universités de la région. « La Satt Paca Corse est officiellement créée, mais elle est opérationnelle depuis plusieurs semaines déjà », commente Olivier Fréneaux. 72 projets de maturation ont été déposés en réponse à un appel à intention de projets fin 2011. « Ce taux de réponse montre que Valorpaca est reconnue par les chercheurs, et qu'une attente existe autour de la Satt, mais il faut aller plus loin. D'ici trois ans, il faut que tous les chercheurs aient rencontré quelqu'un de la Satt », affirme Olivier Fréneaux qui évoque dans une interview accordée à AEF quelques défis de la Satt, tels que la structuration des relations avec les actionnaires. « Nous devons leur montrer qu'ils peuvent nous faire confiance », souligne-t-il.

AEF : Comment est composé le CA de la Satt Paca Corse ?

Olivier Fréneaux : Huit sièges sont dévolus aux universités et organismes de recherche qui composent le collège A : AMU (Aix-Marseille Université) et le CNRS, qui détiennent respectivement 23,6 % et 23 % du capital d'un million d'euros de la Satt, ont chacun deux représentants, et les universités de Nice Sophia-Antipolis (9,2 % du capital), Sud Toulon-Var (2,7 %) et Avignon Pays de Vaucluse (2,2 %), ainsi que l'Inserm (4,3 %), ont chacun un siège. Les représentants de l'État au sein du collège B : la CDC, la DGRI du MESR, Oséo et la Direccte Paca, disposent chacun d'un siège. Nous avons choisi de répartir les sièges entre les actionnaires en fonction de leur participation au capital. Or le CA ne comprend que douze membres, comme l'a voulu l'État pour toutes les Satt. Comme il n'était pas envisageable de ne donner qu'un seul siège aux deux actionnaires principaux, AMU et le CNRS, il a été décidé que les deux plus petits actionnaires de la Satt – l'université de Corse (1,4 %) et l'École centrale Marseille (0,6 %) – ne seront pas représentés au CA mais disposeront d'un poste d'observateur invité permanent et seront donc présents à chaque CA. Le conseil régional Paca sera également invité à assister aux conseils d'administration. Par ailleurs, l'AP-HM et le CHU de Nice, qui ne peuvent pas être actionnaires parce qu'établissements hospitaliers, se partageront aussi un poste d'observateur. Ils ont pris les mêmes engagements que les autres actionnaires envers la Satt et bénéficieront d'un soutien équivalent.

AEF : Sur quels financements la Satt Paca Corse pourra-t-elle compter ?

Olivier Fréneaux : 78 millions d'euros sont attribués à la Satt Paca Corse dans le cadre des investissements d'avenir, dont 26 millions d'euros seront affectés sur les trois premières années. En comptant les financements des actionnaires au titre des prestations réalisées par la Satt, et les subventions attendues de la région et du Feder, la Satt Paca Corse devrait disposer d'un budget de 100 millions d'euros sur dix ans. Progressivement, s'ajouteront à ce montant les revenus issus de l'activité de la Satt. À partir de la quatrième année d'existence, son plan d'affaires prévoit un flux annuel de projets de 180 déclarations d'invention, 100 brevets prioritaires, 85 pré-maturations PCT (1) et 40 à 50 projets de maturation qui généreront 25 contrats de licence et 12 créations de start-up.

AEF : La Satt Paca Corse a-t-elle commencé à travailler ?

Olivier Fréneaux : La Satt est officiellement créée avec l'AG constitutive, et l'activité de transfert de technologies et les personnels afférents de Valorpaca et des cellules ou filiales de valorisation des universités seront repris par la Satt le 1er février. La Satt démarrera ainsi avec quinze personnes et recrutera rapidement dix nouveaux collaborateurs, sur des postes de responsables de projets thématiques, de business développeurs et d'ingénieurs brevets. Nous visons un effectif de 37 collaborateurs à 18 mois, et 50 à terme. Ceci dit, la Satt est opérationnelle depuis plusieurs semaines déjà, dans la continuité de Valorpaca. Un appel à intention de projets a été lancé fin 2011, 72 projets ont été déposés alors que nous n'en attendions que 20 ou 30. Nous avons d'ailleurs l'intention de reconduire cet appel à projets chaque année car il permet de se faire une idée des compétences nécessaires en interne et de structurer la société. Par exemple, il y a beaucoup de projets en cancérologie, donc je sais que je dois renforcer les compétences dans ce domaine. Bien sûr, par ailleurs, nous instruirons aussi les dossiers qui émergeront suite aux opérations de détection menées par la Satt.

AEF : Qu'allez-vous faire de ces projets ?

Olivier Fréneaux : Nous commençons à les évaluer, en lien avec les chercheurs, en vue de les présenter au premier comité d'investissement qui pourrait avoir lieu fin mars ou début avril. Nous n'avons pas d'objectifs chiffrés, nous ne sommes pas dans une logique de nombre ni de territoire, mais de qualité, en termes de propriété industrielle, de marchés potentiel et de risque. Plus de la moitié des projets déposés relèvent des sciences du vivant. Ce n'est pas une surprise, les chercheurs dans ce domaine sont historiquement sensibilisés à la valorisation dans les universités d'Aix-Marseille et de Nice. Il faudra donc faire un effort sur les autres domaines, et veiller à un équilibre, car les modèles et les cycles du transfert de technologie sont très différents. Un projet dans les TIC peut être sur le marché en 18 mois pour un risque technologique minime, alors que dans les sciences du vivant, quinze ans peuvent s'écouler entre le moment où une nouvelle molécule est identifiée et la mise sur le marché. Le risque est bien plus grand mais le potentiel de retour financier aussi. La très grande majorité des structures de transfert de technologie qui s'autofinancent à l'international le doivent à leurs licences dans les sciences du vivant. Bref, il y a des choix stratégiques à faire, ce sera le rôle du comité d'investissement, consultatif, et du président et du conseil d'administration, décisionnaires.

AEF : Qui compose le comité d'investissement ?

Olivier Fréneaux : Il comprend sept membres. Ce sont à la fois des experts des technologies, des chefs d'entreprises, des personnes qui ont une bonne connaissance du tissu régional et de la création et du financement d'entreprise. À eux sept, ils couvrent l'ensemble des domaines prioritaires de la Satt, et tous ses métiers.

AEF : Quels défis la Satt doit-elle rapidement relever ?

Olivier Fréneaux : D'une part, la Satt doit être reconnue des chercheurs, car le sourcing de projets vient de là. Ils doivent comprendre qu'une structure professionnelle est en place, dans le prolongement de Valorpaca qui était bien implantée. Le taux de réponse à l'appel à projets montre que Valorpaca est reconnue par les chercheurs, et qu'une attente existe autour de la Satt, mais il faut aller plus loin. D'ici un an, tous les chercheurs doivent connaître la Satt Paca Corse et d'ici trois ans, il faut que tous aient rencontré quelqu'un de la Satt. La structuration des relations avec les actionnaires est un autre défi, en particulier avec l'Inserm et le CNRS, qui vivent un changement complet. Ils passent d'un modèle de gestion centralisée à un modèle décentralisé. Nous allons apprendre à travailler ensemble. Nous devons leur montrer qu'ils peuvent nous faire confiance.

AEF : Plusieurs organismes de recherche, comme l'Inra, l'Inria, l'IRD, l'Ifremer, l'Ifsttar et Arts, la structure de valorisation des Arts et métiers ParisTech, ont manifesté l'année dernière leur souhait d'être partenaires de la Satt. Où en sont les discussions ?

Olivier Fréneaux : Rien ne pouvait bouger avant que la Satt ne soit créée. À cette liste, il faut ajouter le CEA de Cadarache et l'Irstea. Nous discutons aussi avec les pôles de compétitivité, qui seront des partenaires très importants, car les Satt n'atteindront pas leurs objectifs si les pôles de compétitivité ne les aident pas à faire le lien avec les PME régionales. Nous avons besoin d'eux pour identifier les entreprises susceptibles d'être intéressées par les technologies maturées avec le soutien de la Satt. Certains pôles l'ont déjà bien compris et sont prêts à jouer le jeu

(1) Le PCT, traité de coopération sur les brevets en français, simplifie la procédure de demande de dépôt d'un brevet à l'international par le biais d'une seule démarche effectuée auprès de l'OMPI (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle).